Séjour Ornithologique dans le Parc National des Ecrins
Du 21/06/21 au 25/06/21

Le Parc National des Écrins recèle bien des richesses.
Ce séjour est une invitation à découvrir les oiseaux alpins qui l'habitent, en particulier dans la partie nord-est du massif, dans les vallées de la Guisane et de la Vallouise. C'est un séjour ouvert à celles et ceux qui découvrent l'ornithologie, mais aussi à un public plus averti souhaitant mieux connaitre les espèces alpines. Lors de nos randonnées quotidiennes, nous privilégirons les observations et nous nous attarderons sur les chants des passereaux, nombreux à cette époque de l'année. Chaque jour sera la découverte d'un nouveau milieu naturel : alpages, forêts, falaises, anciens espaces agricoles des adrets. Au delà de l'observation et de l'identification des espèces, ce séjour vous propose également d'aller à la rencontre des acteurs du Parc National et de participer au protocole des relevés de terrain « Vigie-Nature » mis en place par le Muséum National d'Histoire Naturelle.

- Niveau : Niveau Confirmé
- Massif : Ecrins
- 5 jours
- 4 - 8 personnes (reste places)
-

Tarifs : à partir de 485,00 €

Déroulement du séjour

JOUR 1 : L'ALPE DU VILLAR D'ARÈNE

Accueil par l'accompagnateur, la veille du séjour, à l'hébergement vers 18h30.

Après un court transfert au col du Lautaret, nous pénetrerons une « combe à neige » couverte d'une magnifique aulnaie. C'est un milieu très particulier froid et humide ; dans les hautes herbacées, la mégaphorbiaie, se cachent entre autres, la Fauvette à tête noire (Sylvia atricapilla), la Fauvette babillarde (Sylvia curruca), la Fauvette des jardins (Sylvia borin), la Rousserolle verderolle (Acrocephalus palustris) et le Sizerin flammé (Carduelis flammea).
C'est aussi un secteur souvent survolé par le Vautour fauve (Gyps fulvus). Nous rejoindrons l'Alpe de Villar-d'Arêne par le sentier des crevasses, sentier pittoresque face aux glaciers de la Meije pour rejoindre notre refuge (sentier aérien mais sécurisé.).
Nuit au refuge.

Dénivelés : +150 m./-150 m.

JOUR 2 : L'ALPE DU VILLAR - LE CASSET

Pour accéder aux lacs d'Arsine, il nous faudra traverser l'alpage à la pelouse rase et aux orthoptères nombreux. Ce sera alors la découverte des Traquets motteux (Oenanthe oenanthe), Rouge-queues noir (Phoenicurus ochrunos), Pipit spioncelle (Anthus spinoletta), Chocards à bec jaune (Pyrrhocorax graculus), Craves à bec rouge

(Pyrrhocorax pyrrhocorax). Enfin, l'Accenteur alpin (Prunella collaris) et le Lagopède alpin (Lagopus muta) sont les hôtes des hautes altitudes où petit à petit la pelouse cède la place aux rochers. Le Parc National mène actuellement des études bioacoustiques sur le lagopède.
L'après-midi, nous rejoindrons le hameau du Casset par une magnifique descente via le vallon du Petit Tabuc. Ce sentier s'appuie sur des pentes sud, chaudes et bien ensoleillées. Aux escarpements rocheux se mêlent les ligneux bas et quelques arbres épars. C'est là que niche le Monticole de roche (Monticola saxatilis). Dans le bois plus dense, la Grive draine (Turdus viscivorus) et musicienne (Turdus philomelos) ainsi que diverses mésanges (Paridés) font entendre leur chant mélodieux, les pics (Picidés) leur tambourinage et le Cassenoix moucheté (Nucifraga caryocatactes) son cri rauque.
Transfert en Vallouise au Gîte de la Blanche.
En soirée, présentation de protocoles de suivis scientifiques (diaporama et échanges).

Dénivelés : +450 m./- 990 m.

JOUR 3 : EN VALLOUISE

Les forêts des Alpes du sud sont des forêts singulières où le Mélèze d'Europe est roi. Ici, il se mélange aux Sapin pectiné, Pin sylvestre, Pin cembro, Pin à crochet, Alisier blanc et Sorbier des oiseaux. C'est une forêt diversifiée et riche.
Le matin, nous arpenterons le Grand bois sur la commune des Vigneaux qui abrite des oiseaux forestiers comme les Grimpereaux des bois (Certhia familaris), Becs-croisés des Sapins (Loxia curvirostra) et divers pics et mésanges.
L'après-midi, nous rejoindrons les sommets dégagés, où les ascensions thermiques des heures les plus chaudes sont propices aux déplacements des grands rapaces.
Le sommet des Têtes est souvent survolé par les Aigles royaux (Aquila chrysaetos) et les Circaètes Jean-le-Blanc (Circaetus gallicus). Puis en rejoignant notre point de départ, nous aurons peut-être la chance d'observer le Faucon pèlerin (Falco peregrinus).
Une petite randonnée crépusculaire à la recherche de l'Engoulevent d'Europe (Caprimulgus europaeus) cloturera notre journée ; c'est dans les chaudes pinèdes clairsemées qu'il émet son chant inimitable.

Dénivelés : version longue : +950 m. / -950 m. ; version courte : 650 m./-650m.

JOUR 4 : LE GOUFFRE DE GOURFOURAN ET CONFLUENCE BYAISSE ET DURANCE

Les falaises sont des milieux très accueillants pour moult oiseaux qui trouvent là de nombreux sites de nidification à l'abri d'une prédation terrestre. Le gouffre de Gourfouran, gouffre de plus de 200 m. de profondeur, abrite toute une ribambelle d'oiseaux rupicoles : Hirondelles des rochers (Ptyonoprogne rupestris), hirondelle de fenêtre (Delichon urbicum), Martinets à ventre blanc (Apus melba) et noir (Apus apus), Choucas des Tours (Corvus modedula), Crave à bec rouge (Pyrrhocorax pyrrhocorax), Grands corbeaux (Corvus corax), Tichodrôme échelette (Tichodroma muraria).
Sur un sentier aux ambiances provençales, nous surveillerons les Pouillots véloces (Phylloscopus collybita) et de Bonelli (Phylloscopus bonelli), le Rossignol philomèle (Luscinia megarhynchos).
L'après-midi, nous irons flâner le long du de la Durance où les Chevaliers guignettes (Actitis hypoleucos) animent les berges, mais aussi le petit Gravelot (Charadrius dubius), les Bergeronnettes grises (Motacilla alba), printanières (Motacilla flava) et de ruisseaux (Motacilla cinerea), le Cincle plongeur (Cinclus cinclus), les Hérons cendrés (Ardea cinerea), quelques grands Cormorans (Phalacrocorax carbo). La Durance, dans sa haute vallée, est orientée nord-sud et permet la remontée d'influences méditerranéennes. Son vaste lit laisse de-ci de-là des gravières émergées, des dunes sableuses et procure de nouveau milieux de vie.
Dénivelés : +300 m./- 300 m.

JOUR 5 : AUTOUR DE FREISSINIÈRES

Pour terminer cette riche semaine, petit transfert sur la commune de Freissinières. Sur les hauteurs de la

commune, à l'adret, d'anciens espaces agricoles sont aujourd'hui regagnés par une végétation originelle riche et variée. C'est un patchwork de milieux de pelouses sèches, d'anciennes prairies de fauche, de broussaille, de pré-bois. Une multitude d'espaces où cohabitent de nombreux passereaux thermophiles, divers Bruants (Emberiza sp.), Pie-grièche écorcheur (Lanius collurio) et la Perdrix bartavelle (Alectoris graeca).
Dénivelés : +610 m./- 610 m.

Séparation à la gare SNCF de l'Argentière-La-Bessée en fin de journée.

NB : Le programme est donné à titre indicatif. **Le guide reste seul juge du programme qu'il peut modifier à tout instant**, pour des raisons de sécurité ou en fonction des conditions météorologiques, ou bien par rapport au niveau physique et technique des randonneurs. Les indications pour les temps de montée et d'étapes sont données à titre indicatif.

Un pied devant l'autre...mais pas que !

Ce séjour est ouvert à toute personne prenant plaisir à la randonnée pédestre en montagne, ayant envie de monter sur des cols et/ou des sommets faciles, de découvrir des milieux variés et de vastes panoramas ainsi que d'enrichir ses connaissances naturalistes du milieu montagnard.

Nombre de participants

8 participants maximum. **Ce séjour est soumis à un nombre minimal de 5 participants, vous serez avisés au plus tard 7 jours avant le départ en cas d'annulation**. Dans la mesure du possible une solution de remplacement vous sera proposée.

Matériel à prévoir

La tête

- Lunettes de soleil protection classe 3
- Chapeau ou casquette
- Crème solaire « écran total »

Le corps

- T-shirt ou chemise, éviter le coton qui sèche très mal et préférer des matières plus « techniques » proposées par les marques spécialisées
- Une polaire ou soft shell chaude
- Un coupe-vent type gore tex protégeant contre la pluie

Les jambes

- Un pantalon adapté à la marche en montagne

Les pieds

- Des chaussures de marche adaptées à votre taille, tige haute conseillée. Baskets déconseillées
- Préférer des chaussettes techniques aux chaussettes cotons qui favorisent les ampoules

La nuit

- Un drap de couchage type sac à viande pour les nuits en refuge
- Petit nécessaire de toilette

- Boules Quies

Le sac

- Un sac à dos montagne d'environ 35/40 litres
- Une gourde ou poche à eau pour une contenance minimale de 2L
- Une boite plastique pour transporter le pique nique et manger dedans ; petits couverts
- Petite pharmacie adaptée à vos besoins personnels, contenant entre autres de l'élastoplaste et des pansements double peau pour d'éventuelles ampoules

Divers

- Petit couteau
- Appareil photo
- Une paire de bâtons de marche est conseillée

Cette liste n'est pas exhaustive et reste à compléter par vos soins.

COVID-19 : mesures exceptionnelles

Adaptation et contraintes Covid :

Compte-tenu des mesures sanitaires édictées pour lutter contre la propagation du virus, des modifications sont susceptibles d'être apportées aux conditions d'hébergement et de restauration prévues au cours de nos séjours pour la saison 2021. Les séjours en itinérance sont ainsi susceptibles d'être transformé en séjour en étoile dans le cas où certains refuges seraient contraints de rester fermés. Dans ce cas, nous vous avertirons dès que possible des changements occasionnés.

Annulation et Covid :

Si nous (ROC ECRINS) sommes contraints d'annuler un séjour du fait d'événements exceptionnels et inévitables qui empêcheraient le bon déroulement du séjour (confinement...), nous vous proposerons un avoir du montant des sommes que vous auriez versé, ou bien un remboursement des sommes payées, sans dédommagement supplémentaire (articles L.211-14 et R.211-10 du Code du tourisme) ;
Dans le cas d'une annulation de votre part d'une réservation sur un séjour dont le départ est maintenu, les retenues prévues par nos conditions de vente s'appliquent. Attention, les circonstances personnelles du voyageur (raison professionnelle, maladie...) ne permettent pas d'invoquer l'annulation sans frais au titre des circonstances dites « exceptionnelles et inévitables ».

Afin de respecter les exigences sanitaires liées au covid-19, des mesures particulières vont s'appliquer dans les hébergements pour cette saison, notamment un nombre de places restreint.

Dans les refuges, vous serez hébergés dans le même dortoir que vos compagnons de randonnée et exceptionnellement cette année **les refuges ne fourniront ni couvertures, ni oreillers, ni crocs pour se déplacer dans les refuges.**

Il vous faudra par conséquent prévoir en plus de la liste indiquée sur la fiche technique (cf. matériel à prévoir) :

- **un duvet léger (+5° +10°),**
- des crocs ou tongs
- un masque et du gel hydroalcoolique

Pour les hébergements en gîte, des mesures de protection et de distanciation peuvent également s'appliquer.

Dans tous les cas, nous vous remercions de bien vouloir respecter les consignes de bonne pratique suivantes :

- Je me renseigne sur les préconisations sanitaires mises en place dans ce refuge (voir ci-dessous).
- Je monte avec mon matériel personnel : masque, gel hydroalcoolique, sac à viande et/ou duvet, tongs pour être confort au refuge (pas de crocs en refuge, pas de draps, pas d'oreiller).
- Je monte uniquement si je suis en bonne santé, pour me protéger et protéger les autres

- Je signe la charte d'engagement individuelle pour un séjour en refuge et je la remet au gardien (sur papier ou par mail).

Au refuge :

- Je me lave les mains, si possible sur le point d'eau extérieur, avant d'entrer dans le refuge.
- Je m'informe sur les mesures de préconisations sanitaires mises en place (circulations, disposition des tables, des dortoirs...) et les respecte scrupuleusement.
- Je respecte les principes de distanciation physique avec les autres usagers, ainsi qu'avec le gardien.
- Je porte un masque si impossibilité de respecter la distanciation d'un mètre.
- Je participe activement pour soulager le travail du gardien, plus important dans cette période : nettoyage des sanitaires après mon passage, nettoyage du dortoir après la nuitée.
- Je profite de mon séjour dans la bonne humeur !

A la descente :

- Je descends mes déchets.
- J'informe immédiatement le gardien si je suis malade après mon séjour, afin de pouvoir prévenir les autres usagers.

.

Encadrement

Vous serez encadrés par un Accompagnateur en montagne diplômé du Brevet d'Etat. Il sera équipé suivant le massif, d'une radio VHF reliée au standard des secours, d'un téléphone satellitaire ou d'un téléphone cellulaire. Il aura également une trousse de premiers secours collective.

Assurances

Tout participant à un stage ROC ÉCRINS doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle. En tant qu'organisateur de voyages nous possédons notre propre assurance responsabilité civile professionnelle. P**our pouvoir participer à l'un de nos stages, il est impératif que vous soyez couvert** (frais de secours et de rapatriement) en cas d'incident ou d'accident survenant au cours de ce stage. Il vous appartient de bien vérifier les garanties proposées par votre contrat d'assurance personnel. Si vous ne possédez pas déjà une telle assurance, vous pouvez souscrire au contrat d'EUROP ASSISTANCE spécialement adapté à nos activités, lors de votre inscription. Le montant de l'assurance « ASSISTANCE » couvrant le rapatriement, les frais de secours et de recherche, représente 2,3% du prix du séjour. L'assurance « ANNULATION » couvrant l'annulation et la perte de bagages, représente 3,7 % du séjour.
Si vous achetez les deux assurances, vous serez également couvert en interruption de séjour. Attention, l'assurance annulation ne peut être souscrite que le jour de votre inscription.

Hébergement

En refuge de montagne la première nuit, au coeur de l'alpe de villar d'Arène. Nuit en dortoir, douches et lavabos communs. **En gîte à Pelvoux les autres nuits, dans une très belle ferme du XVIIème** chaleureusement restaurée en chambres de 2/3 personnes. (Single possible si dispo et avec supplément - nous contacter) avec sanitaires privés. Une très belle salle voutée vous accueillera le soir pour un moment de détente après un sauna ou un bain polaire...Notre hôte propose une cuisine familiale avec des spécialités montagnardes et vous mijote quelques bonnes recettes traditionnelles revisitées.

Transport et Bilan Carbone

Les transports depuis le lieu de rendez-vous jusqu'au départ des randonnées et aux hébergements seront assurés avec notre véhicule ROC ÉCRINS (sous réserve de disponibilité). Dans le cas où celui-ci ne serait pas disponible ou insuffisant, l'encadrant pourra proposer sa voiture et pour celles et ceux venant en voiture nous pourrons être amenés à vous demander d'utiliser votre véhicule.

Rendez-vous

Heure du rendez-vous:

18h30

à l'hébergement, la veille du départ.

Accès

Le Pays des Ecrins est très bien desservi.

- Liaison TGV, Paris-Turin. Descendre à Oulx puis navette (www.linkbus-alps.com) jusqu'à Briançon et l'Argentière.
- Liaison TGV, Paris-Valence ou Paris-Grenoble avec correspondances en bus (www.vfd.fr -04 76 60 47 08)
- Trains de nuit depuis Paris et le grand Est. Renseignements www.sncf.fr
- Depuis Nice, Marseille ou Gap, lignes régulières en bus (www.autocars-scal.fr - 04 92 51 06 05)

Si vous souhaitez venir en voiture,

- Depuis le Nord , Autoroute A48 jusqu'à Grenoble, puis empruntez le Col du Lautaret (RN91)direction Briançon jusqu'à l'Argentière
- Par l'Italie, Autoroute A43 de la Maurienne par le tunnel du Fréjus, puis col de Montgenèvre, direction Briançon.
- En venant du Sud, Autoroute A51 jusqu'à La Saulce, puis direction Briançon (RN 94). Vous entrez dans le Pays des Écrins dès La Roche de Rame.

Prix

tous les tarifs

nbe participants	prix par personne
4	565,00 €
5	565,00 €
6	485,00 €
7	485,00 €
8	485,00 €

Le prix comprend:

- L'encadrement par un Accompagnateur en montagne diplomé d'Etat spécialiste de la région
- L'hébergement en pension complète du repas du soir du premier jour jusqu'au pique-nique du dernier jour en gîte ou en hôtel selon votre choix

Le prix ne comprend pas:

- Les frais à caractère personnel : boissons,....

- Les vivres de courses
- Les assurances responsabilité civile, assistance et annulation
- L’ acheminement jusqu’au lieu de rendez-vous et depuis le lieu de séparation

De manière générale, tout ce qui n’est pas indiqué dans la rubrique « Le prix comprend ».

Modalités d’inscription

Pour vous inscrire :

- remplissez le **formulaire de pré-inscription** en ligne
- Suite à la validation de votre inscription de notre part (places disponibles et validation par notre guide référent), vous recevrez par email **un contrat de réservation**. Il présente le détail de votre réservation ainsi que le calendrier et les modalités de règlement.
- A réception de ce contrat, vous disposez de 4 jours pour effectuer **le règlement de l’acompte d’un montant de 30%** suivant les modalités qui y figurent.
- **L’inscription définitive n’est prise en compte qu’à réception du paiement de l’acompte.**
- **Le solde est à régler 45 jours avant la date de départ**
- Dans le cas d’une inscription à moins de 45 jours du départ, le montant total de la réservation devra être réglé à réception du contrat de réservation suivant les modalités qui y figurent.